

// Service Presse
Tél. 02 40 99 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 15 mars 2020

Epidémie de CORONAVIRUS – COVID-19

La Ville se mobilise pour accompagner les mesures de l'État : service de garde des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire

Le Président de la République a annoncé jeudi 12 mars la fermeture de l'ensemble des crèches et écoles notamment, et la mise en place d'un service de garde pour les personnels qui sont indispensables à la gestion de la crise sanitaire.

A compter du lundi 16 mars et en accompagnement des mesures annoncées par l'Etat, la Ville de Nantes se mobilise pour permettre cet accueil des enfants concernés. La Ville a spécialement ouvert un numéro vert ouvert : 0800 01 90 00, de 8h à 19h.

Dès lundi, la Ville accompagne le dispositif mis en place par l'État :

- **crèches** : les professionnels concernés sont invités à se faire connaître auprès du numéro spécial mis à disposition par la Ville. Un agent de la Direction de la petite enfance prendra contact avec eux pour leur indiquer le nom de la crèche où sera accueilli leur enfant. Dès demain, lundi 16 mars, un accueil est proposé de 9h à 17h. Les parents devront fournir les repas pour lundi. A partir de mardi, ces horaires seront élargis, allant de 7h à 19h, et les repas seront fournis par la crèche.
- **écoles maternelles & élémentaires** : les enfants des professionnels concernés seront accueillis dans leurs lieux de scolarisation habituels. Lundi, les horaires d'accueil se font sur le temps de classe, sans accueil périscolaire du matin ni du soir. Les parents devront prévoir un pique-nique. La ville met tout en œuvre pour proposer des solutions d'accueil avant et après la classe au plus vite : le dispositif sera calé dans les prochains jours en lien étroit avec les services de l'État (Rectorat et Préfecture).

Un numéro spécial pour se renseigner : 0 800 01 9000

Les personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire (liste définie par l'État) ayant besoin d'un mode d'accueil pour leur enfant en âge d'être en crèche ou à l'école, peuvent se renseigner auprès d'un numéro spécial mis en place par la Ville de Nantes, le 0800 01 9000. Il est ouvert dès maintenant jusqu'à 20h, et de 8h à 19h la semaine qui vient.